

Mme Renata Brazil-David  
Directrice Générale

Date : 10 décembre 2025  
Réf. : 12-10-2025/AP-42/DG-34

**DESTINATAIRES :** TOUTES LES PARTIES À L'ACCORD RELATIF À L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS PAR SATELLITES

**OBJET :** CONVOCATION À LA QUARANTE-DEUXIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE DES PARTIES (WASHINGTON DC, 30 SEPTEMBRE au 2 OCTOBRE 2026)

La Directrice générale de l'Organisation internationale de télécommunications par satellites (ITSO) présente ses compliments aux Parties à l'Accord ITSO et a l'honneur de les informer de ce qui suit :

À sa quarante et unième session (ordinaire), qui s'est tenue à Washington, DC en octobre 2024, l'Assemblée a décidé de convoquer sa prochaine session ordinaire au deuxième ou troisième trimestre de 2026, la date et le lieu précis devant être annoncés par le Directeur général.

La Directrice générale a donc le plaisir d'informer toutes les Parties que la quarante-deuxième session de l'Assemblée des Parties (AP-42) se tiendra uniquement en présentiel à l'American University Washington College of Law (AUWCL) situé au 4300 Nebraska Ave NW., Yuma Building, Claudio Grossman Hall, Washington D.C., 20016. L'inscription sur place se fera le mardi 29 septembre à partir de 13.30 heures et le mercredi 30 septembre à partir de 8 heures devant le Claudio Grossman Hall à l'American University Washington College of Law. La séance sera ouverte le mercredi 30 septembre 2026 à 9 h 30. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire de l'AP-42.

La Directrice générale est également heureuse d'annoncer qu'un symposium ITSO aura lieu en tant que pré-événement de l'AP-42 le 29 septembre 2026 de 14h00 à 17h00 sur le même site que l'AP-42. Les Parties sont invitées à participer à ce symposium qui traitera des développements satellitaires et des sujets d'intérêt pour les Parties à l'ITSO. Le symposium se déroulera uniquement en anglais. Des informations détaillées sur ce symposium seront fournies ultérieurement sur le site web de l'ITSO. Toute personne intéressée pour participer au symposium doit s'inscrire en ligne avant le 28 août 2026 (même lien que pour l'inscription à l'AP-42).

L'Assemblée des Parties, à sa trente-sixième réunion (AP-36), ayant demandé au Directeur général d'entreprendre les efforts voulus pour qu'aucune réunion de l'ITSO n'utilise de support papier, la Directrice générale est heureuse de vous informer que la quarante-deuxième session de l'Assemblée des Parties (AP-42) sera une réunion sans papier. La Directrice générale encourage les participants à apporter leur ordinateur portable ou leur tablette pour consulter les documents de l'AP. Vous trouverez ci-joint des détails sur cette réunion sans papier.

Nous vous prions de bien vouloir procéder à votre préinscription en ligne au plus tard le 28 août 2026 à l'adresse suivante : [www.itso.int](http://www.itso.int). Vous trouverez également sur le site web de l'ITSO les renseignements relatifs à la réunion, y compris des modèles de lettre d'accréditation et de délégation de pouvoirs, ainsi que la brochure d'information pour la quarante-deuxième session de l'Assemblée des Parties (AP-42).

L'article V du Règlement intérieur de l'Assemblée des Parties dispose que chaque Partie participant à une session désigne un représentant (chef de délégation) et peut également désigner autant de suppléants et conseillers qu'elle estime nécessaire. Les Parties doivent communiquer à la Directrice générale le nom et les fonctions des personnes qui assisteront à la réunion, et indiquer en quelle qualité elles le feront, par courrier électronique, avant le 28 août 2026. En outre, une lettre officielle d'accréditation signée par un représentant dûment habilité, comme le précise l'article V du Règlement intérieur de l'AP, doit être envoyée à la Directrice générale ou remise en mains propres à la réunion. Veuillez noter que nous avons mis en place un système qui vous permet de transmettre à partir du site web de l'ITSO votre lettre d'accréditation sous forme de fichier PDF durant la période de préinscription à l'AP-42.

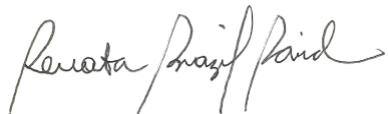
En vertu de l'article III.A du Règlement intérieur, toute Partie à l'Accord, de même que la Directrice générale, peuvent proposer l'inscription de questions à l'ordre du jour d'une session ordinaire de l'Assemblée. Les propositions doivent parvenir à la Directrice générale quarante (40) jours avant la date fixée pour l'ouverture de la session (le 21 août 2026). Chaque proposition, écrite, doit avoir un libellé précis et indiquer succinctement la nature de la proposition et les raisons pour lesquelles il conviendrait de l'examiner au cours de la session.

Conformément à l'article III.B du Règlement intérieur, la Directrice générale recueille et coordonne les propositions reçues et les communique à toutes les Parties, sous forme d'un ordre du jour provisoire, au moins trente (30) jours avant la date fixée pour l'ouverture de la session ordinaire (le 31 août 2026).

Toute question préalable à l'Assemblée autre que celles relatives à l'hébergement, doivent être adressée à :

Mme Aline Deffry  
Directrice des relations extérieures, ITSO  
4400 Jenifer St. N.W. Suite 333  
Washington, D.C. 20015, États-Unis  
Courriel : [a.deffry@itso.int](mailto:a.deffry@itso.int)

Je vous prie d'agrérer, chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.



Mme Renata Brazil-David  
Directrice Générale

Pièces jointes

## DIFFUSION RESTREINTE

AP-42-1F (PROVISOIRE) W/09/26  
Original : anglais  
10 décembre 2025

**ASSEMBLÉE DES PARTIES  
QUARANTE-DEUXIÈME RÉUNION  
WASHINGTON, DC – ÉTATS-UNIS  
30 SEPTEMBRE - 2 OCTOBRE, 2026**

## **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la réunion par le Président
  2. Adoption de l'ordre du jour  
AP-42-1 (DG)\* Ordre du jour provisoire
  3. Élection du Président et des autres membres du bureau de l'AP-42  
AP-42-6 (DG)\* Parties à l'Accord relatif à l'ITSO et Régions définies par la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT
  4. Nomination de la Commission de vérification des pouvoirs  
AP-42-6 (DG)\* Parties à l'Accord relatif à l'ITSO et Régions définies par la Conférence de plénipotentiaires de l'U
  5. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs  
AP-41-5 (Commission de vérification des pouvoirs)\* Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs  
AP-42-6 (DG)\* Parties à l'Accord relatif à l'ITSO et Régions définies par la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT

Note : Tous les documents accompagnés d'un astérisque (\*) sont à diffusion restreinte.

DIFFUSION RESTREINTE

AP-42-1E PROVISOIRE W/09/26

Page 2

6. Questions financières

AP-42-7 (DG)*	Rapport du commissaire aux comptes sur les dépenses et comptes de l'ITSO des exercices 2025 (1 juillet 2024 -30 juin 2025) et 2026 (1juillet 2025 - 30 juin 2026)
AP-42-8 (DG)*	Rapport de la Directrice générale sur l'accord de financement avec SES
AP-42-9 (DG)*	Budget de l'ITSO (exercices 2027 et 2028)
AP/Inf.42-3 (DG)*	Comparaison du budget avec les résultats réels, exercices 2025 (1 juillet 2024 - 30 juin 2025) et 2026 (1 juillet 2025 - 30 juin 2026)

7. Acquisition d'Intelsat par SES

AP-42-10 (DG)*	Rapport de la Directrice générale sur l'acquisition d'Intelsat par SES
AP-42-11 (DG)*	Rapport de la Directrice générale sur la situation financière de SES S.A. pour l'exercice clos en 2025

8. Groupe de travail de l'ITSO

AP-42-12 (DG)*	Rapport de la Directrice générale sur le groupe de travail de l'ITSO
AP-42-13 (Président du Groupe de travail)*	Rapport du groupe de travail de l'ITSO à l'AP-42

9. Commission consultative de l'ITSO

AP-42-14 (DG)*	Rapport de la Directrice générale sur la Commission consultative de l'ITSO (IAC)
----------------	--

DIFFUSION RESTREINTE

AP-42-1E PROVISOIRE W/09/26

Page 3

10. Accord de services publics

AP-42-15 (Conseiller juridique)

Avis juridique expliquant pourquoi l'accord de services publics n'est pas un contrat exécutoire et ne peut être rejeté en vertu du droit américain des faillites

AP-42-16 (DG)

Rapport de la Directrice générale sur le Modèle d'accord de services publics avec d'autres entités

AP-42-17 (DG)

Rapport de la Directrice générale sur les Révisions possibles de l'accord de services publics avec SES

11. État d'avancement de la mise en œuvre des décisions de l'AP

AP-44-18 (DG)\*

État d'avancement de la mise en œuvre des décisions de l'AP-41

12. Patrimoine commun des Parties

AP-42-19 (DG)\*

Rapport de la Directrice générale sur le patrimoine commun des Parties

AP-42-20 (DG)\*

Évolution du Secteur des Satellites

AP-42-21 (Président du FWP)\*

Rapport du Président du Groupe de réflexion sur les fréquences

AP-42-22 (DG)\*

Rapport de la Directrice générale sur la mise en œuvre des dispositions de l'article XII, alinéa (e) (iv) de l'Accord ITSO

13. Politique générale et objectifs à long terme de l'ITSO

AP-42-23 (DG)\*

Rapport de la Directrice générale sur la mise en œuvre du plan stratégique de l'ITSO (2024-2026)

DIFFUSION RESTREINTE

AP-42-1E PROVISOIRE W/09/26

Page 4

AP-42-24 (DG)*	Prolongation des buts et objectifs de l'ITSO jusqu'en 2028
AP-42-25 (DG)*	Plan stratégique de l'ITSO (2026-2028)
14. Examen de demandes au titre de l'article IV(b)	
AP-42-26 (DG)*	Décision en vertu de l'article IV(b) au sujet de services publics de télécommunications nationales à la demande de la République centrafricaine
AP-42-27 (DG)*	Décision en vertu de l'article IV(b) au sujet de services publics de télécommunications nationales à la demande de la République démocratique du Congo
AP-42-28 (DG)*	Décision en vertu de l'article IV(b) au sujet de services publics de télécommunications nationales à la demande du Danemark
15. Désignation d'un Directeur général par intérim	
AP-42-29 (DG)*	Désignation d'un Directeur général par intérim
16. Dates et lieux des futures réunions de l'Assemblée des Parties	
17. Compte rendu des décisions adoptées au cours de la quarante-deuxième session de l'Assemblée des Parties	
AP-42-3 DÉFINITIF*	Compte rendu des décisions adoptées au cours de la Quarante-deuxième session de l'Assemblée des Parties

## **INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉUNION SANS PAPIER DE L'ITSO**

1. L'Assemblée des Parties, à sa 36<sup>e</sup> réunion (AP-36), ayant demandé au Directeur général d'entreprendre les efforts voulus pour que, dans toute la mesure du possible, les réunions de l'ITSO n'utilisent aucun support papier. La quarante-deuxième réunion de l'Assemblée des Parties (AP-42) sera donc une réunion sans papier. Aucun document imprimé ne sera distribué aux participants durant l'AP-42.
2. Les participants sont priés d'apporter leur propre ordinateur portable équipé des applications de base (Microsoft Office®, Adobe Acrobat Reader® et une version à jour d'un antivirus), et capable de se connecter en WiFi, ou une tablette contenant Adobe Acrobat Reader®, afin d'accéder aux documents durant la réunion. Il est aussi demandé aux participants d'apporter un adaptateur pour brancher leur ordinateur portable ou leur tablette sur les prises américaines.
3. Les documents de la réunion seront mis à disposition dans la zone à accès restreint du site web de l'ITSO. Les Parties auront le choix soit de télécharger tous les documents PDF dans un dossier PDF unique, soit de les télécharger un par un avant la réunion.
4. Durant la réunion, les Parties auront aussi accès aux documents par WiFi dans la zone à accès restreint du site web de l'ITSO. L'ITSO attribuera un identifiant et un mot de passe communs à tous les participants pendant la réunion pour leur faciliter l'accès au site web.
5. En cas de besoin, les documents pourront aussi être projetés sur un écran, uniquement en version anglaise, durant la réunion.

## LETTRÉ D'ACCRÉDITATION

*[Veuillez imprimer sur papier à entête de votre Organisation]*

DATE

Mme Renata Brazil-David  
Directrice générale  
ITSO  
4400 Jenifer St, N.W. Suite 333  
Washington, D.C. 20015  
États-Unis

Objet : QUARANTE-DEUXIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE DES PARTIES (AP-42)

Madame la Directrice générale,

En réponse à votre lettre datée du 10 décembre 2025 convoquant la quarante-deuxième session de l'Assemblée des Parties du 30 septembre au 2 octobre 2026 à Washington, DC, États-Unis et conformément à l'article V du Règlement intérieur de l'Assemblée des Parties, je vous informe que la Partie pour <*pays*> sera représentée à cette réunion par la délégation suivante :

<*nom*> (Représentant)

<*titre*>

<*organisation*>

<*nom*> (Suppléant)

<*titre*>

<*organisation*>

<*nom*> (Conseiller)

<*titre*>

<*organisation*>

Les membres de cette délégation sont autorisés à s'exprimer et à voter au nom de la Partie pour <*pays*>.

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, l'assurance de ma haute considération.

<*nom*>

<*titre*>

<*signature*>

## **DÉLÉGATION DE POUVOIR**

*[Veuillez imprimer sur papier à entête de votre Organisation]*

DATE

## **DÉLÉGATION DE POUVOIR**

Mme Renata Brazil-David  
Directrice générale  
ITSO  
4400 Jenifer St, N.W. Suite 333  
Washington, D.C. 20015  
États-Unis

Objet : Participation à la quarante deuxième session de l'Assemblée des Parties (AP-42)

Madame la Directrice générale,

En réponse à votre lettre datée du 10 décembre 2025 convoquant la quarante deuxième session de l'Assemblée des Parties du 30 septembre au 2 octobre 2026 à Washington, DC, États-Unis nous vous informons que la Partie pour \_\_\_\_\_ sera représentée à cette réunion par la Partie pour \_\_\_\_\_ qui est autorisée à s'exprimer et à voter au nom de la Partie pour \_\_\_\_\_.

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, les assurances de ma haute considération.

<nom>  
<titre>  
<signature>